

SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ADMINISTRATIVES SICAD

GUIDE DU CITOYEN

CASE RESERVEE AU BUREAU CENTRAL DES RELATIONS AVEC LE CITOYEN

REFERENCE : Arrêté du Ministre de en date du
tel que modifié par l'arrêté en date.....
(JORT N° du)

Organisme : Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques

Domaine de la prestation : Les services vétérinaires

Objet de la prestation : Certificat de contrôle sanitaire de viandes et abats provenant des abattoirs

CONDITIONS D'OBTENTION

Abattage de l'animal dans un abattoir contrôlé

PIECES A FOURNIR

ETAPES DE LA PRESTATION	INTERVENANTS	DELAIS
- Abattage de l'animal dans l'abattoir	Le boucher de l'abattoir et le propriétaire	
- Contrôle des viandes et des abats	Le vétérinaire inspecteur à l'abattoir	
- Elaboration et délivrance du certificat	Le vétérinaire inspecteur à l'abattoir	Après l'obtention des résultats de contrôle

LIEU DE DEPOT DU DOSSIER

SERVICE :

ADRESSE :

LIEU D'OBTENTION DE LA PRESTATION

SERVICE : L'arrondissement de la production animale relevant du commissariat régional au développement agricole concerné

ADRESSE : Le siège de l'arrondissement de la production animale relevant du commissariat régional au développement agricole concerné

DELAI D'OBTENTION DE LA PRESTATION

Après l'obtention des résultats de contrôle

REFERENCES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

- Décret n°1981-1453 du 10 Novembre 1981 relatif à l'abattage des animaux de boucherie et du contrôle sanitaire des viandes et abats ; tel que modifié par le décret n° 2001-299 du 23 Janvier 2001.